



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E107695

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/05/2011

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ALENCON 2011B00201

Siret : 532 489 101 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3158240

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 124012978

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 124012978

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : JAMAULT

LES BRUYERES  
61440 ST ANDRE DE MESSEI

Téléphone : 02 33 96 70 74

Portable :

Site Internet :

E-mail : entreprise@jamault.fr

Responsabilité légale :

JAMAULT RUDY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/03/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	19/01/2023
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	24/03/2022
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	19/01/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	19/01/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN  
ZONE OBJECT'IFS SUD  
151, RUE PAUL BOUCHEROT  
B.P. 4  
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.